Ecrit par Echo du Mardi le 19 avril 2022

Vaison Ventoux : Soirée Créateurs d'entreprises



La Communauté de communes Vaison-Ventoux présente son dispositif d'aide aux créateurs et repreneurs d'entreprise. Vous avez une idée de création d'activité et ne savez pas comment la mettre en œuvre ? Votre dossier est déjà bien ficelé mais vous avez besoin de trouver des financements ? Vous souhaitez développer votre activité déjà installée ? L'intercommunalité propose de vous accompagner. Lors de cette rencontre, les créateurs ou repreneurs d'entreprises pourront converser avec les partenaires du dispositif intercommunal, dont Initiative Ventoux, ainsi que des créateurs ayant déjà bénéficié de cet accompagnement. Pour y participer ? Il est souhaitable, au préalable, de s'inscrire –c'est gratuit- au 04 90 36 16 29.

Les chiffres

Au niveau national, 50 % des entreprises créées disparaissent avant d'atteindre leur 6e année d'existence. Ce taux de mortalité descend à 34 % pour les entreprises accompagnées (source CCI France). Trois ans après leur création, 91 % des entreprises accompagnées et financées résistent et pérennisent leur activité, contre 71 % pour celles qui n'ont pas bénéficié d'un accompagnement (source initiative France).

L'accompagnement

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 19 avril 2022

L'accompagnement mis en place par la Communauté de communes aide les porteurs de projet tout au long de la vie de l'entreprise. Ce service est gratuit car son financement est pris en charge par la Communauté de communes, avec le soutien de la Région Sud-Paca et du Département de Vaucluse. Tous les porteurs de projet sont d'abord reçus par Cathy Gelly, Chargée du développement économique. En fonction de leurs besoins, elle les oriente ensuite vers un réseau de partenaires. La diversité des compétences réunies permet de proposer un accompagnement individuel et personnalisé basé sur l'expertise de professionnels. Des rendez-vous de suivi réguliers, la possibilité d'accéder à des réunions collectives thématiques, l'aide à la recherche de prêts d'honneur, en font un service de proximité à disposition des porteurs de projet.

Les infos pratiques
Soirée Créateurs d'entreprises Vaison-Ventoux. Mardi 26 avril à 18h. La rencontre se déroulera au siège de la Communauté de communes 375, avenue Gabriel Péri à Vaison-la-Romaine. Inscription obligatoire au 04 90 36 16 29.
MH

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !